Démarche : Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte : LYCEE PROFESSIONNEL ARMAND GUILLAUMIN (LP) Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Formulaire de demande d'engagment/ajustement dans les missions du Pacte au lycée Armand Guillaumin d'Orly Information concernant le demandeur **Fonction** Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Enseignant ☐ CPE Pôle DDFPT Discipline Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Anglais-lettres Arts appliqués ☐ Biochimie ☐ Biotechnologies ☐ Coiffure Économie gestion ☐ EPS ☐ Espagnol-lettres Esthétique, cosmétique, parfumerie (ECP) Lettres-histoire

Maths-Sciences

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

Tromoto de teleprione portaste	
Numéro de téléphone portable	
Adresse de messagerie electronique	
Contractuel	
Stagiaire	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possib Titulaire	le

Fonctionnement du Pacte & enveloppe

Modalité de rémunération

Statut

L'adhésion à une ou des missions du Pacte est rémunérée à travers la part fonctionnelle de l'ISOE.

1 part fonctionnelle de l'ISOE est rémunérée à hauteur de 1250 euros sur l'année scolaire. Sa mise en paiement est mensualisée.

Le nombre de parts fonctionnelles dont l'engagement a été validé est présent sur la ventilation de service de l'enseignant.

Sécabilité des parts fonctionnelles de l'ISOE

L'ensemble des parts fonctionnelles du Pacte sont sécables par moitié.

L'engagement minimum est donc pour une demie part fonctionnelle équivalente à une rémunération de 625 euros.

Types de missions

Il existe deux types de missions : quantifiables et non quantifiables.

- Les missions quantifiables représentent un nombre d'heures de service à effectuer de 18 ou 24h en fonction de la nature de la mission (pour une part fonctionnelle complète).
- Les missions non quantifiables sont utilisées pour reconnaitre la réalisation d'un travail non quantifiable. Un bilan de fin de mission est nécessaire afin d'évaluer l'effectivité du travail réalisé.

Mission prioritaire : le RCD (Remplacement de Courte Durée)

La mission prioritaire du Pacte est le Remplacement de Courte Durée. Cette mission est obligatoire pour tout engagement dans le Pacte, sauf pour les CPE.

Vigilance concernant l'avance sur service fait

Le principe du Pacte permet de lisser la rémunération sur l'ensemble de l'année scolaire. Cela implique une avance sur service fait. Si le service n'est pas effectivement réalisé durant l'année scolaire, la régularisation peut entrainer un retrait sur salaire.

Il est conseillé de s'engager progressivement dans le Pacte. Il est possible d'adhérer à des missions de septembre à février/mars (dates indicatives en fonction du retour d'expérience des années précédentes).

Il est possible d'ajuster son engagement en cours d'année scolaire si on se rend compte qu'il ne sera pas faisable de finaliser une mission.

Au delà de la mi-mai, en raison de la charge d'examen du lycée et du taux d'occupation

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte des salles, il n'est plus possible de réaliser d'heures dans le cadre des missions du Pacte, notamment pour du RCD.

Enveloppe 2025-2026 pour le lycée Armand Guillaumin d'Orly

C'est le rectorat de Créteil qui fixe l'enveloppe en parts fonctionnelles pour les établissements scolaires ainsi que le fléchage dans différentes enveloppes. Pour l'année scolaire 2025-2026, pour le lycée Armand Guillaumin d'Orly, l'enveloppe s'élève à 48,5 parts fonctionnelles réparties en deux enveloppes :

- Remplacement de Courte Durée : 21 parts fonctionnelles
- Autres missions : 27,5 parts fonctionnelles

Seul 1% de l'enveloppe peut être consacrée à une mission de "Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)" soit 0,5 part fonctionnelle

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des informations transmises concernant le fonctionnement du Pact Cochez la mention applicable Oui
Non
Engagement
Type d'engagement Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Premier engagement pour l'année scolaire en cours
Ajout de parts fonctionnelles supplémentaires sur l'année scolaire en cours
Retrait/ajustement de part(s) fonctionnelle(s)
Choix des missions
Choix des missions complémentaires
Choix des missions à retirer/ajuster
Numéro du dossier de l'engagement précédent dans le Pacte
Numéro du dossier de l'engagement précédent dans le Pacte
Retrait/ajustement de mission(s) du Pacte Choix de la mission à retirer/ajuster Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Remplacement de courte durée (18h)
Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
Coordination du dispositif de la découverte des métiers
Intervention découverte des métiers (24h)
Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)

Demande d'adnésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte
Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
Détection et prise en charge des élèves en décrochage
Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
☐ Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)
Furnament sufafidant dans la mission
Engagement précédent dans la mission
Nouvel engagement dans la mission Mettre 0 (zéro) pour un retrait total de la mission
Motif de l'ajustement de l'engagement dans la mission
Choix de la mission à retirer/ajuster Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Remplacement de courte durée (18h)
Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
Coordination du dispositif de la découverte des métiers
Intervention découverte des métiers (24h)
Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
Détection et prise en charge des élèves en décrochage
Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
☐ Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)
Former and autofalant density mission
Engagement précédent dans la mission

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte

Nouvel engagement dans la mission Mettre 0 (zéro) pour un retrait total de la mission		
Motif de l'ajustement de l'engagement dans la mission		
Choix de la mission à retirer/ajuster Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Remplacement de courte durée (18h)		
Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)		
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers		
Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)		
Coordination du dispositif de la découverte des métiers		
Intervention découverte des métiers (24h)		
Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)		
☐ Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent		
Détection et prise en charge des élèves en décrochage		
Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)		
☐ Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)		
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)		
Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")		
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)		
Engagement précédent dans la mission		
Nouvel engagement dans la mission Mettre 0 (zéro) pour un retrait total de la mission		
Motif de l'ajustement de l'engagement dans la mission		

Demande d'engagement dans une mission du Pacte Choix de la mission

La première mission doit être obligatoirement "Remplacement de courte durée (18h)" pour un minimum d'une demie part fonctionnelle, soit 9h de RCD.

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Remplacement de courte durée (18h)
Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers
Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)
Coordination du dispositif de la découverte des métiers
Intervention découverte des métiers (24h)
Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)
Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent
Détection et prise en charge des élèves en décrochage
Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)
Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Entre 0,5 et 6
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle
1 part fonctionnelle
1,5 part fonctionnelle
2 parts fonctionnelles
2,5 parts fonctionnelles
3 parts fonctionnelles
3,5 parts fonctionnelles
4 parts fonctionnelles
4,5 parts fonctionnelles
5 parts fonctionnelles
5,5 parts fonctionnelles
6 parts fonctionnelles
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle, soit 9h
1 part fonctionnelle, soit 18h
1,5 part fonctionnelle, soit 27h

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte
2,5 parts fonctionnelles, soit 45h
3 parts fonctionnelles, soit 54h
3,5 parts fonctionnelles, soit 63h
4 parts fonctionnelles, soit 72h
4,5 parts fonctionnelles, soit 81h
5 parts fonctionnelles, soit 90h
5,5 parts fonctionnelles, soit 99h
6 parts fonctionnelles, soit 108h
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle, soit 12h
1 part fonctionnelle, soit 24h
1,5 part fonctionnelle, soit 36h
2 parts fonctionnelles, soit 48h
2,5 parts fonctionnelles, soit 60h
3 parts fonctionnelles, soit 72h
3,5 parts fonctionnelles, soit 84h
4 parts fonctionnelles, soit 96h
4,5 parts fonctionnelles, soit 108h
5 parts fonctionnelles, soit 120h
5,5 parts fonctionnelles, soit 132h
6 parts fonctionnelles, soit 144h
Fonctionnement de la mission : Remplacement de courte durée Les demandes de RCD doivent se faire directement par sollicitation dans PRONOTE.
Fonctionnement de la mission : Intervention dans le dispositif "devoirs faits" Il faut proposer un planning des interventions qui seront inscrites dans l'emploi du temps. Seules les heures effectives réalisées seront comptabilisées dans la mission.
Fonctionnement de la mission : Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR) Cette mission ne correspond pas à la rémunération de la coordination de projet mené en classe. Ce travail fait parti de la préparation des cours qui sont rémunérés dans le cadre du service d'enseignement.

Enveloppe fortement limitée pour cette mission Seule 1 demie part fonctionnelle est possible pour l'ensemble du lycée

Fonctionnement de la mission : Coordination du dispositif de la découverte des métiers Cette mission correspond à la coordination :

- des demandes de mini-stage (traitement des demandes, conventions, sollicitation des

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte enseignants intervenants, organisation des sessions, transmission des bilans aux établissements d'origine)

- des interventions dans le cadre de la découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers
- des interventions à l'occasion des forums et salons

Fonctionnement de la mission : Intervention découverte des métiers

Cette mission correspond à des interventions à l'occasion de mini-stages, découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers, forums, salons...

Il faut préciser les disponibilités pour la sollicitation.

Fonctionnement de la mission : Intervention activités optionnelles dans la voie pro.

Cette mission correspond à la réalisation d'une option facultative.

Il faut proposer un planning des interventions.

Pour l'option "Section européenne", les interventions se dérouleront le mercredi de15h30 à 16h30.

Fonctionnement de la mission : Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent

Cette mission correspond à un accompagnement spécifique d'élèves identifiés en fonction de problématiques définies.

Fonctionnement de la mission : Détection et prise en charge des élèves en décrochage

Cette mission peut prendre la forme de :

- coordination du GPDS établissement
- coordination et tutorat dans le cadre des PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale)

Fonctionnement de la mission : Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)

Cette mission correspond à la coordination du dispositif "Avenir Pro" en lien avec la Mission Locale d'Orly.

Repérage des élèves et mise en place des interventions.

Fonctionnement de la mission: Intervention dans des parcours de consolidation STS

Cette mission correspond à des modules de remise à niveau et de soutien pour les élèves de BTS.

Il faut proposer un planning des interventions.

Seules les séances réellement effectuées seront comptabilisées dans la mission.

Fonctionnement de la mission : Enseignement dans les spécialisations professionnelles

Cette mission n'est pas d'actualité pour le lycée Armand Guillaumin.

Fonctionnement de la mission : Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")

Cette mission correspond à un accompagnement des élèves ayant terminé leur scolarité, durant 4 mois maximum, afin de les accompagner vers l'emploi, la poursuite d'étude (sous statut scolaire ou en apprentissage).

Fonctionnement de la mission : Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

Le contenu de cette mission a été retravaillé en juillet 2025.

Elle consiste en un soutien du Bureau des Entreprise, principalement sur la suppléance du rBDE le mercredi et le vendredi & un renforcement au moment des gros départs en PFMP. Un planning pour des permanence le mercredi et vendredi est à transmettre.

Fonctionnement de la mission : Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Cette mission consiste en l'accompagnement des EBEP dans la réalisation de la mise en place des PAP et dans le cadre des demandes d'aménagements des examens. Cette mission est coordonnées par la Proviseure adjointe.

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte		
Précisions concernant l'organisation de la mission		
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Transmission d'un planning en pièce jointe		
Choix de la mission La première mission doit être obligatoirement "Remplacement de courte durée (18h)" pour un minimum d'une demie part fonctionnelle, soit 9h de RCD.		
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Remplacement de courte durée (18h)		
Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)		
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers		
Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)		
Coordination du dispositif de la découverte des métiers		
Intervention découverte des métiers (24h)		
Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)		
Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent		
Détection et prise en charge des élèves en décrochage		
Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)		
☐ Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)		
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)		
Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")		
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)		
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Entre 0,5 et 6		
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle		
1 part fonctionnelle		
1,5 part fonctionnelle		
2 parts fonctionnelles		
2,5 parts fonctionnelles		
3 parts fonctionnelles		
3,5 parts fonctionnelles		
4 parts fonctionnelles		
4,5 parts fonctionnelles		

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte
5 parts fonctionnelles
5,5 parts fonctionnelles
6 parts fonctionnelles
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle, soit 9h
1 part fonctionnelle, soit 18h
1,5 part fonctionnelle, soit 27h
2 parts fonctionnelles, soit 36h
2,5 parts fonctionnelles, soit 45h
3 parts fonctionnelles, soit 54h
3,5 parts fonctionnelles, soit 63h
4 parts fonctionnelles, soit 72h
4,5 parts fonctionnelles, soit 81h
5 parts fonctionnelles, soit 90h
5,5 parts fonctionnelles, soit 99h
6 parts fonctionnelles, soit 108h
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle, soit 12h
1 part fonctionnelle, soit 24h
1,5 part fonctionnelle, soit 36h
2 parts fonctionnelles, soit 48h
2,5 parts fonctionnelles, soit 60h
3 parts fonctionnelles, soit 72h
3,5 parts fonctionnelles, soit 84h
4 parts fonctionnelles, soit 96h
4,5 parts fonctionnelles, soit 108h
5 parts fonctionnelles, soit 120h
5,5 parts fonctionnelles, soit 132h
6 parts fonctionnelles, soit 144h
Fonctionnement de la mission : Remplacement de courte durée Les demandes de RCD doivent se faire directement par sollicitation dans PRONOTE.

Fonctionnement de la mission : Intervention dans le dispositif "devoirs faits"

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte Il faut proposer un planning des interventions qui seront inscrites dans l'emploi du temps. Seules les heures effectives réalisées seront comptabilisées dans la mission.

Fonctionnement de la mission : Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)

Cette mission ne correspond pas à la rémunération de la coordination de projet mené en classe. Ce travail fait parti de la préparation des cours qui sont rémunérés dans le cadre du service d'enseignement.

Enveloppe fortement limitée pour cette mission

Seule 1 demie part fonctionnelle est possible pour l'ensemble du lycée

Fonctionnement de la mission : Coordination du dispositif de la découverte des métiers

Cette mission correspond à la coordination :

- des demandes de mini-stage (traitement des demandes, conventions, sollicitation des enseignants intervenants, organisation des sessions, transmission des bilans aux établissements d'origine)
- des interventions dans le cadre de la découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers
- des interventions à l'occasion des forums et salons

Fonctionnement de la mission : Intervention découverte des métiers

Cette mission correspond à des interventions à l'occasion de mini-stages, découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers, forums, salons...

Il faut préciser les disponibilités pour la sollicitation.

Fonctionnement de la mission : Intervention activités optionnelles dans la voie pro.

Cette mission correspond à la réalisation d'une option facultative.

Il faut proposer un planning des interventions.

Pour l'option "Section européenne", les interventions se dérouleront le mercredi de15h30 à 16h30.

Fonctionnement de la mission : Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent

Cette mission correspond à un accompagnement spécifique d'élèves identifiés en fonction de problématiques définies.

Fonctionnement de la mission : Détection et prise en charge des élèves en décrochage

Cette mission peut prendre la forme de :

- coordination du GPDS établissement
- coordination et tutorat dans le cadre des PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale)

Fonctionnement de la mission : Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)

Cette mission correspond à la coordination du dispositif "Avenir Pro" en lien avec la Mission Locale d'Orly.

Repérage des élèves et mise en place des interventions.

Fonctionnement de la mission: Intervention dans des parcours de consolidation STS

Cette mission correspond à des modules de remise à niveau et de soutien pour les élèves de BTS.

Il faut proposer un planning des interventions.

Seules les séances réellement effectuées seront comptabilisées dans la mission.

Fonctionnement de la mission : Enseignement dans les spécialisations professionnelles

Cette mission n'est pas d'actualité pour le lycée Armand Guillaumin.

Fonctionnement de la mission : Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")

Cette mission correspond à un accompagnement des élèves ayant terminé leur scolarité,

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte durant 4 mois maximum, afin de les accompagner vers l'emploi, la poursuite d'étude (sous statut scolaire ou en apprentissage).

Fonctionnement de la mission : Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

Le contenu de cette mission a été retravaillé en juillet 2025.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

0,5 part fonctionnelle

Elle consiste en un soutien du Bureau des Entreprise, principalement sur la suppléance du rBDE le mercredi et le vendredi & un renforcement au moment des gros départs en PFMP. Un planning pour des permanence le mercredi et vendredi est à transmettre.

Fonctionnement de la mission : Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Cette mission consiste en l'accompagnement des EBEP dans la réalisation de la mise en place des PAP et dans le cadre des demandes d'aménagements des examens. Cette mission est coordonnées par la Proviseure adjointe.

Cette mission est coordonnées par la Proviseure adjointe.		
Précisions concernant l'organisation de la mission		
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Transmission d'un planning en pièce jointe		
Choix de la mission La première mission doit être obligatoirement "Remplacement de courte durée (18h)" pour un minimum d'une demie part fonctionnelle, soit 9h de RCD.		
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Remplacement de courte durée (18h)		
☐ Intervention dans le dispositif "devoirs faits" (24h)		
Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers		
Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR)		
Coordination du dispositif de la découverte des métiers		
Intervention découverte des métiers (24h)		
Intervention activités optionnelles dans la voie pro. (24h)		
Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent		
Détection et prise en charge des élèves en décrochage		
Accompagnements jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)		
☐ Intervention dans des parcours de consolidation STS (24h)		
Enseignement dans les spécialisations professionnelles (24h)		
Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")		
Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)		
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Entre 0,5 et 6		

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte
1 part fonctionnelle
1,5 part fonctionnelle
2 parts fonctionnelles
2,5 parts fonctionnelles
3 parts fonctionnelles
3,5 parts fonctionnelles
4 parts fonctionnelles
4,5 parts fonctionnelles
5 parts fonctionnelles
5,5 parts fonctionnelles
6 parts fonctionnelles
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle, soit 9h
1 part fonctionnelle, soit 18h
1,5 part fonctionnelle, soit 27h
2 parts fonctionnelles, soit 36h
2,5 parts fonctionnelles, soit 45h
3 parts fonctionnelles, soit 54h
3,5 parts fonctionnelles, soit 63h
4 parts fonctionnelles, soit 72h
4,5 parts fonctionnelles, soit 81h
5 parts fonctionnelles, soit 90h
5,5 parts fonctionnelles, soit 99h
6 parts fonctionnelles, soit 108h
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) pour cette mission Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 0,5 part fonctionnelle, soit 12h
1,5 part fonctionnelle, soit 36h
2 parts fonctionnelles, soit 48h
2,5 parts fonctionnelles, soit 60h
3 parts fonctionnelles, soit 72h
3,5 parts fonctionnelles, soit 84h

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte
4,5 parts fonctionnelles, soit 108h
5 parts fonctionnelles, soit 120h
5,5 parts fonctionnelles, soit 132h
6 parts fonctionnelles, soit 144h
Fonctionnement de la mission : Remplacement de courte durée Les demandes de RCD doivent se faire directement par sollicitation dans PRONOTE.
Fonctionnement de la mission : Intervention dans le dispositif "devoirs faits" Il faut proposer un planning des interventions qui seront inscrites dans l'emploi du temps. Seules les heures effectives réalisées seront comptabilisées dans la mission.
Fonctionnement de la mission : Coordination mise en œuvre projet péda. innovants (dt CNR) Cette mission ne correspond pas à la rémunération de la coordination de projet mené en classe. Ce travail fait parti de la préparation des cours qui sont rémunérés dans le cadre du service d'enseignement.
Enveloppe fortement limitée pour cette mission Seule 1 demie part fonctionnelle est possible pour l'ensemble du lycée
Fonctionnement de la mission : Coordination du dispositif de la découverte des métiers Cette mission correspond à la coordination : - des demandes de mini-stage (traitement des demandes, conventions, sollicitation des enseignants intervenants, organisation des sessions, transmission des bilans aux établissements d'origine) - des interventions dans le cadre de la découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers - des interventions à l'occasion des forums et salons
Fonctionnement de la mission : Intervention découverte des métiers Cette mission correspond à des interventions à l'occasion de mini-stages, découverte professionnelle en 3ème Prépa-Métiers, forums, salons Il faut préciser les disponibilités pour la sollicitation.
Fonctionnement de la mission : Intervention activités optionnelles dans la voie pro. Cette mission correspond à la réalisation d'une option facultative. Il faut proposer un planning des interventions. Pour l'option "Section européenne", les interventions se dérouleront le mercredi de15h30 à 16h30.
Fonctionnement de la mission : Tutorat d'un groupe d'élèves en tant que professeur référent Cette mission correspond à un accompagnement spécifique d'élèves identifiés en fonction de problématiques définies.
Fonctionnement de la mission : Détection et prise en charge des élèves en décrochage

Cette mission peut prendre la forme de :

- coordination du GPDS établissement
- coordination et tutorat dans le cadre des PAFI-TDO (Parcours Aménagé de Formation Initiale)

Fonctionnement de la mission : Accompagnement jeunes en terminale (dispositif Pôle Emploi)
Cette mission correspond à la coordination du dispositif "Avenir Pro" en lien avec la Mission Locale d'Orly.

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte Repérage des élèves et mise en place des interventions.

Fonctionnement de la mission: Intervention dans des parcours de consolidation STS

Cette mission correspond à des modules de remise à niveau et de soutien pour les élèves de BTS.

Il faut proposer un planning des interventions.

Seules les séances réellement effectuées seront comptabilisées dans la mission.

Fonctionnement de la mission : Enseignement dans les spécialisations professionnelles Cette mission n'est pas d'actualité pour le lycée Armand Guillaumin.

Fonctionnement de la mission : Accompagnement post terminale (dispositif "Parcours Ambition Emploi")
Cette mission correspond à un accompagnement des élèves ayant terminé leur scolarité,
durant 4 mois maximum, afin de les accompagner vers l'emploi, la poursuite d'étude (sous
statut scolaire ou en apprentissage).

Fonctionnement de la mission : Lien établissement entreprise (formation tuteurs stage, BDE)

Fonctionnement de la mission : Appui à la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Le contenu de cette mission a été retravaillé en juillet 2025.

Elle consiste en un soutien du Bureau des Entreprise, principalement sur la suppléance du rBDE le mercredi et le vendredi & un renforcement au moment des gros départs en PFMP. Un planning pour des permanence le mercredi et vendredi est à transmettre.

Cette mission consiste en l'accompagnement des EBEP dans la réalisation de la mise en place des PAP et dans le cadre des demandes d'aménagements des examens.

Cette mission est coordonnées par la Proviseure adjointe.

Précisions concernant l'organisation de la mission

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Transmission d'un planning en pièce jointe

Bilan d'engagement dans le Pacte

Nombre de part(s) fonctionnelle(s)

Nombre de part(s) fonctionnelle(s) lors de l'engagement précédent

Nombre de part(s) fonctionnelle(s) lors de l'engagement précédent	
	_
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) suite au complément d'engagement	
	_
Nombre de part(s) fonctionnelle(s) suite à l'ajustement de l'engagement	
	_

Demande d'adhésion ou d'ajustement à une ou des missions du Pacte **Traitement des missions non finalisées**

Comment sont traitées les missions non finalisées ?

Les situations de missions non finalisées sont : volume horaire non réalisé en totalité, taches non effectuées en totalité...

En cas de mission non finalisée, un ajustement de l'engagement sera réalisé, avec retrait de salaire, sera réalisé en fin d'année scolaire afin de ne pas avoir de dette sur l'année scolaire suivante.

Si l'engagement pris est trop important, il est conseillé d'ajuster l'engagement en cours d'année scolaire afin de limiter le retrait de salaire en fin d'année scolaire.

Validation des informations transmises

Je certifie l'exactitude des informations et pièces transmises
Cochez la mention applicable
Oui
Non